

Revue de presse Novembre 2009 – Février 2010

Les nouveaux envahisseurs

Le journal de l'île de La Réunion, publié le 4 novembre 2009

Si l'on parle beaucoup des pestes végétales, les espèces animales invasives ne sont pas en reste. Phénomène nouveau : des espèces destinées à l'aquariophilie colonisent peu à peu les plans d'eau. La réglementation est appelée à se durcir.

Selon la liste rouge de l'Union mondiale pour la conservation de la nature (UICN), les espèces envahissantes sont la troisième cause de perte de la biodiversité dans le monde.

Une espèce est considérée comme envahissante quand, après s'être implantée accidentellement ou volontairement, elle se développe et vient concurrencer les espèces indigènes. À la clé ? Les conséquences écologiques, mais également économiques, sociales ou sanitaires par dégradation de la nature, des paysages, voire de l'agriculture ou de l'élevage. À la Réunion, une soixantaine d'espèces exotiques de vertébrés (dont 9 comptant parmi les plus envahissantes au monde comme le lapin de garenne ou la souris grise) sont déjà recensées. Les rivières et étangs (les plus infestés car clos) ne sont pas en reste. Et le phénomène aurait tendance à s'accélérer.

C'est à la mode !

Au total, sans compter les mollusques au moins onze espèces de poissons exotiques et deux de crustacés (écrevisse australienne et crabe d'Hachijyo) ont fait leur apparition de façon volontaire (développement de la pêche...) ou non (rejets sauvages). Plusieurs ont ainsi été introduites intentionnellement comme le tilapia ou des guppys pour lutter contre les gîtes larvaires. Ils font désormais partie du décor. De nouvelles espèces, qui vont venir concurrencer les espèces indigènes sur la ressource alimentaire ou en s'attaquant directement à leurs oeufs. Une nouvelle "mode" inquiète les spécialistes. Certains poissons d'aquarium se retrouvent de plus en plus fréquemment dans les rivières. C'est le cas du Nigro (*Amatitlania nigrofasciata*) devenu fréquent dans la rivière Saint-Jean, à Saint-André, en l'espace de quatre ans, mais également dans la rivière Sainte-Suzanne. Le petit poisson - 10 à 15 cm - a déjà colonisé bon nombre de rivières à travers le monde. Omnivore, il a également des tendances carnivores (invertébrés aquatiques, petits poissons...). On peut également citer le gourami bleu, le porte-épée ou le faux-néon. Des introductions pouvant entraîner des déséquilibres sanitaires en introduisant de nouveaux parasites nuisibles aux espèces indigènes. Les carpes koi relâchées dans l'Etang du Gol ou des tortues de Floride un peu partout dans l'île sont aussi de ceux-là. Les spécialistes (Arda, Fédération pêche...) demandent la réalisation d'un état des lieux et de programmes d'études sur la biologie et l'écologie de ces nouvelles espèces. Certaines voix demandent, elles, un durcissement de la réglementation (voir ci-contre) en parallèle à un travail de sensibilisation du public et des professionnels. Le troisième poisson le plus représenté dans nos cours d'eaux n'est déjà plus indigène, c'est le tilapia.

P.Madubost

► Le Grand-Etang va être nettoyé Ce sera la première opération du genre dans l'île. Dans le cadre des mesures compensatoires à la perte de la biodiversité de l'opération ZAC entrée de ville de Sainte-Anne (SIDR et commune de Saint-Benoît), un programme d'actions doté d'une enveloppe de 100 000 euros a été mis en place pour le Grand-Etang. Le projet devra avoir l'aval du CRSPN (Conseil scientifique régional du patrimoine naturel) et de la Diren, mais porte d'ores et déjà sur deux grands objectifs : l'approfondissement des connaissances et la réalisation d'actions concrètes de terrain dont la lutte contre les espèces invasives. L'élimination de tous les poissons exotiques (carassin doré, guppy...) est prévue, comme la replantation de bois blanc.

Ces espèces qui nous envahissent et nous perturbent

France-Antilles Martinique, publié le 27 novembre 2009

Réunis cette semaine en Guadeloupe, les spécialistes caribéen et ultra-marins des espèces envahissantes confrontent leurs expériences et adoptent des stratégies de combat, voire d'éradication...

Les espèces exotiques envahissantes menacent la biodiversité mondiale. L'outre-mer français se sent particulièrement concerné : 49 des 100 espèces considérées comme les plus envahissantes au monde y sont présentes. Jusqu'à vendredi, une soixantaine d'experts et d'acteurs de la nature est réunie en Guadeloupe, afin de mettre en place une stratégie pour dire "halte !" à cette infestation.

L'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) est à l'origine de cet atelier international, appuyé par les directions régionales de l'Environnement de Guadeloupe et de Martinique. Dominicais, Trinidiens, Cubains, Réunionnais, Calédoniens et Polynésiens joignent ainsi leurs efforts aux DOM-COM antillais pour dresser un bilan et identifier des priorités.

Certains pays sont déjà lancés dans des actions d'ampleur. Dans les Antilles néerlandaises par exemple, 750 boas constrictor sont abattus tous les ans. En Guadeloupe, le bambou est combattu à la tronçonneuse.

Autre exemple : le poisson-lion, plus poisson que lion. Originaire de l'océan Indien et présent actuellement jusqu'au Nord des Antilles, il est actuellement surveillé de près, car il pourrait bien descendre jusqu'à nous. Il est connu pour son potentiel invasif important.

"Un milieu naturel dégradé est d'autant plus susceptible d'accueillir des espèces envahissantes", précise Stéphane Défos, chef de service Aménagement sites paysages et nature à la DIREN Martinique. "C'est important d'agir en amont car l'élimination de certaines espèces coûte des millions d'euros".

Parmi les stratégies d'action développées ces jours-ci, "il y a un volet réglementaire pour limiter l'introduction des espèces", enchaîne Stéphane Défos. En effet, en France, lorsque des espèces sont interdites d'introduction, c'est sous un aspect phytosanitaire, c'est-à-dire juste pour éviter qu'elles ramènent des maladies.

"Autre point : il faut développer et valoriser les espèces locales", reprend Stéphane Défos. Cela passe notamment par la formation des paysagistes et autres vendeurs de plantes et d'animaux et le développement de techniques de production adaptées et peu coûteuses.

"Enfin, nous souhaitons cartographier les sites envahis, ce qui n'est pas encore fait", termine Stéphane Défos. La lutte finale n'en est donc qu'à ses balbutiements. Mangoustes et autres iguanes ont intérêt à rester bien cachés.

Par Cécile Everard

Encadré : L'invasion de la Martinique

En Martinique, on peut citer l'iguane vert, les rats, les mangoustes et, côté flore, le tulipier du Gabon ou encore l'acacia de Saint-Domingue, comme étant des espèces envahissantes.

Concernant les iguanes verts, ils font l'objet de campagnes annuelles. Les nids et les œufs du Fort Saint-Louis sont alors éliminés. Systématiquement, tous les individus signalés hors du Fort sont "détruits". L'objectif est de faire diminuer petit à petit les populations, notamment parce qu'ils menacent l'espèce endémique d'iguane, visible sur l'îlet Chancel.

Les rats des îlets de Sainte-Anne font aussi l'objet de piégeage et de destruction, car ils représentent un danger pour les oiseaux.

Concernant la flore, aucune espèce n'est actuellement supprimée systématiquement en Martinique, car l'île connaît une phase de latence qui ne ressemble pas encore à une invasion à grande échelle. En cela, les Antilles sont plutôt préservées, comparativement à la Réunion ou à la Polynésie par exemple.

Plantes et animaux introduits : Notre biodiversité en danger

France-Antilles Guadeloupe, publié le 27 novembre 2009



Des experts de tout l'Outre-mer français sont venus pendant quatre jours en Guadeloupe afin de plancher sur les moyens à mettre en oeuvre afin de lutter contre les espèces invasives. (M. A.)

Des centaines d'espèces invasives menacent nos espèces locales. La lutte s'organise pour protéger notre biodiversité endémique.

Le bambou, l'achatine, le pomme rose, la mangouste, l'acacia de Saint-Domingue, la fourmi manioc... Ces animaux et végétaux ont en commun d'être des espèces importées au fil des siècles, dont l'acclimatation en Guadeloupe s'est faite au détriment de la faune et de la flore locale. Ces organismes sont qualifiés d'invasifs : leur développement représente aujourd'hui la deuxième menace, au niveau mondial, sur la biodiversité.

La menace, en Guadeloupe, comme dans tout l'Outre-mer, est très sérieuse. Parce que l'Outre-mer abrite une biodiversité exceptionnelle, parce que cette biodiversité est extrêmement fragile, en raison notamment du caractère insulaire. Nos îles ultra-marines, en évoluant à l'écart des continents, ont développé des espèces remarquables qui sont, hélas, particulièrement vulnérables. Et les envahisseurs - 1 260 espèces de plantes, des centaines d'espèces animales... pour les seules Antilles françaises -, en les concurrençant dans tous les domaines (espace, lumière, habitat, nourriture, voire génétique), leur causent des dégâts considérables.

Une stratégie commune

« Notre biodiversité, ce n'est pas qu'une spécificité remarquable. C'est un atout majeur. Elle attire les touristes. Les molécules contenues dans les plantes nous soignent. La mangrove nous protège contre les cyclones. Les poissons, crustacés, mollusques, nous nourrissent... » Ce résumé de Jérôme Blanchet (Diren) pose bien le problème : protéger ce qui reste de notre biodiversité n'est pas l'affaire de quelques écologistes, mais de toute une population.

Certains de nos voisins l'ont compris, comme en Dominique, où de vastes efforts de sensibilisation sont consentis. En France, on n'en est encore qu'aux travaux scientifiques. Mais ça bouge. L'UICN (1) France, par exemple, travaille depuis huit ans sur les espèces tropicales invasives, et le Grenelle de l'Environnement vient de déclarer prioritaire la lutte contre ces espèces. On s'organise. La preuve ? L'archipel vient d'accueillir, pendant quatre jours, un atelier de travail sur les espèces exotiques envahissantes des Antilles françaises. Des experts venus de tout l'Outre-mer français (Saint-Pierre et Miquelon compris) et des îles voisines (Cuba, Saint-Eustache, Trinidad, Dominique...) ont planché ensemble sur le problème, échangé leurs expériences et jeté les bases d'une stratégie commune. La mobilisation est lancée, en synergie. Il va falloir la rejoindre.

(1) Union internationale pour la conservation de la nature.

(2) Émanation de l'ONU, le protocole Spaw (Espaces et espèces spécialement protégées) a pour objectif la protection et la gestion durable des zones présentant une valeur écologique particulière, ainsi que la préservation des espèces sauvages menacées ou en voie d'extinction. Il est ici mis en oeuvre par un centre d'activité régionale (Car), qui regroupe une kyrielle de compétences (Parc national, ONF, Cirad, Inra, Diren, UAG...)

Par Marc Armor

Tout commence par une introduction

La génération spontanée n'existe pas. Toutes les espèces invasives ont été introduites, soit volontairement - agriculture, horticulture, commerce... - soit accidentellement. Chacun d'entre nous est un introducteur potentiel : qui peut dire qu'il n'a jamais transporté la moindre graine coincée dans la semelle de ses chaussures ?

Toutes les introductions, heureusement, ne débouchent pas sur des catastrophes. « Au niveau mondial, on estime que, sur 100 plantes introduites, 10 s'établissent et 1 devient envahissante, explique Florian Kirchner (UICN). Mais dans les îles, les chiffres sont différents : 10% des plantes introduites deviennent envahissantes. »

Les dégâts, à terme, sont majeurs. Les espèces envahissantes ont déjà entraîné l'extinction d'espèces indigènes. On trouve désormais, à la Réunion et en Polynésie française, deux fois plus d'espèces introduites que de plantes indigènes. Et la totalité des mammifères terrestres de Polynésie française (et des Terres australes et antarctiques françaises) est constituée d'espèces introduites.

Il tape sur des bambous...



Le Parc combat l'expansion du bambou.

Le Parc national surveille de près les espèces invasives. « Actuellement, nous suivons le bambou et le pin Caraïbe, explique Colin Niel, directeur adjoint du Parc. Nous évaluons les stocks et surveillons l'expansion. Nous menons aussi des expériences de lutte contre le bambou, mécaniques ou chimiques. Plus globalement, nous suivons régulièrement le milieu, afin de détecter si une espèce devient envahissante. Parallèlement, nous nous posons des questions sur d'autres espèces. Peuvent-elles devenir invasives, ou pas ? C'est dans cet esprit que nous conduisons actuellement une étude sur le racoon. »



En Guadeloupe, plusieurs acteurs travaillent sur ces invasions. Hélène Souan (Car-Spaw), Florian Kirchner (UICN France), Jérôme Blanchet (Diren) et Colin Niel (Parc national) entendent bien unir leurs efforts.

Cernés par les poissons lions



L'expansion du poisson lion pourrait être liée soit à un lâcher d'aquarium, soit à une introduction involontaire via les eaux de ballasts des navires.

La Caraïbe doit faire face à l'invasion d'une vingtaine d'espèces marines, algues, méduses, poissons, mollusques... L'une est particulièrement inquiétante. En quelques années, le poisson lion a connu une expansion phénoménale et gagné pratiquement toutes les eaux chaudes du globe. Plusieurs des îles de la Caraïbe qui nous entourent sont déjà victimes de cette invasion. « Nous sommes pratiquement cernés, précise Hélène Souan (Car-Spaw (2)). Et cette arrivée pourrait constituer un gros problème, parce que le poisson lion est un prédateur vorace, qui se reproduit très rapidement. Mais également parce que sa piqûre est très dangereuse, et conduit directement à l'hôpital. Il est donc préjudiciable tant à la pêche qu'au tourisme. »

Crapauds, boas et fourmis



D'autres espèces invasives sont à nos portes. Ainsi, la Dominique a fort à faire avec le chicken mountain, qui pénalise les autres batraciens et amphibiens. Et Saint-Eustache doit faire face à un gros problème lié aux... boas constrictor, qui concurrencent leur espèce locale de serpent. Plusieurs centaines de spécimen ont été capturées : à l'origine, probablement un collectionneur imprudent... La Martinique, pour sa part, n'a qu'une crainte : voir la fourmi manioc s'installer sur son territoire.

Mangouste, tourterelle et iguane

La petite mangouste indienne



(Sources : UICN. www.especes-envahissantes-outremer.fr)

Introduite en 1888 dans le but de contrôler les populations de rats qui ravageaient les plantations. Cette introduction de la mangouste est évoquée comme la source de raréfaction de certaines espèces d'oiseaux nichant au sol ou à proximité du sol. La mangouste aurait contribué à la disparition de la chouette des terriers, à l'extinction du lézard *Ameiva juliae*, ainsi qu'à la forte régression de deux espèces de couleuvres et du scinque mabuya (*Mabuya mabuya*) (Lorvelec et al., 2004).

La tourterelle turque



(Sources : UICN. www.especes-envahissantes-outremer.fr)

Elle a été relâchée lors de l'éruption de la Soufrière. Elle se rencontre aujourd'hui sur l'ensemble de la Guadeloupe et des îles proches. Elle a une grande faculté à coloniser de nouveaux milieux en s'appuyant principalement sur son comportement erratique exploratoire et sur un régime alimentaire lui permettant de s'adapter aux ressources locales notamment celles disponibles en milieu périurbain. Elle est fortement suspectée d'entrer en concurrence avec la tourterelle à queue carrée (*Zenaida aurita*), endémique des Caraïbes.

L'iguane vert



(Sources : UICN. www.especes-envahissantes-outremer.fr)

Originaire d'Amérique tropicale, il aurait fait l'objet d'introductions multiples, aussi bien amérindiennes que modernes durant le XXe siècle. Il est en forte expansion en Guadeloupe depuis les années 1980 suite à sa protection légale. De taille supérieure à l'iguane des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*) et plus opportuniste dans ses choix alimentaires, il est un fort compétiteur face à ce dernier, endémique des Petites Antilles et classé vulnérable par l'UICN. La compétition et l'hybridation entre l'iguane vert et l'iguane des Petites Antilles sont évoquées comme la principale cause de la quasi-disparition de l'iguane des Petites Antilles des Saintes pendant la seconde moitié du XXe siècle.

La suppression du raisin marron n'est qu'une étape

Le journal de l'île de La Réunion, Publié le 4 février 2010

Vingt ans après une première mission dans l'île, trois experts sont retournés sur leur pas pour quantifier et qualifier la menace peste végétale. Une trentaine de nouvelles espèces ont pu être ciblées. L'avancée du goyavier et du tabac bœuf est jugée alarmante. Il n'y a pas que le raisin marron...

Wendy Strahm, cofondatrice du MWF à Maurice, ex-responsable flore à l'UICN et présidente du Cercle des Sciences Naturelles en Suisse, mesure le chemin parcouru : "En 1989, il n'y avait qu'une seule réserve naturelle, celle de Mare-Longue. Je n'aurais jamais cru possible qu'un jour un Parc national voir le jour". La preuve d'une "prise de conscience de la population et des autorités". Entourée de Ian Macdonald (ancien professeur à l'Université de Stellenbosch, président de l'Institut Sud-Africain d'Ecologie et directeur du WWF Afrique du Sud) et de Christophe Thébaud (professeur à UEA (Grande-Bretagne) et UPS Toulouse, président de la Société Française d'Ecologie) et de Dominique Strasberg (absent hier), elle retourne sur ses pas 21 ans après une première mission menée dans l'île, en 1989. La première expertise globale sur les plantes exotiques envahissantes réalisée dans l'île. Le Parc, l'Université, le conseil régional et la Diren ont de nouveau rassemblé les trois experts pour évaluer ou non la progression des plantes exotiques et qualifier la présence de nouvelles espèces. Terminée hier à Bébour, l'enquête a notamment passé en revue les zones de la Grande-Chaloupe, les coulées du Grand-Brûlé, la plaine des Chicots, Cilaos (sentier du piton des Neiges) ou encore Mare-Longue.

Une trentaine de nouvelles espèces recensées

En 1989, ils avaient tiré la sonnette d'alarme et lancé un appel à la mobilisation. En 2010, même s'ils notent de nettes améliorations, ils préviennent que la situation reste des plus préoccupantes avec l'arrivée constante de nouvelles espèces exotiques. D'autres n'ont cessé de progresser : le goyavier, le troène et le tabac bœuf en particulier. Au bas mot, une trentaine de nouvelles espèces ont été recensées par les experts, selon une estimation rapide de Ian Macdonald, invité par l'Université en tant que "professeur visiteur". Un chiffre restant encore à préciser dans un rapport final qui sera remis le 17 février. Il comportera des recommandations et des orientations. Parmi les zones les plus envahies, les experts s'inquiètent notamment du sort des forêts de basse altitude du Grand-Brûlé "avec des îlots de forêts anciennes très envahies, particulièrement par le goyavier, et cela sans aucun contrôle". D'une façon générale, Ian Macdonald prévient : "C'est une lutte perpétuelle qui demandera du temps et des moyens". Et il en serait de l'avenir de l'île : "Vous avez quelque chose d'unique avec ce volcan et cette nature... personne ne viendra ici pour vos confitures", sourit-il. Récemment, le Parc avait dû apporter des garanties à l'UICN et l'Unesco quant à la stratégie et les moyens adoptés par la Réunion : un poste dédié a été récemment créé à la Diren et un budget supplémentaire de 250 000 euros débloqué par l'Etat. Beaucoup a été fait... beaucoup reste à faire

P. Madubost

► Goyavier : "A vous de faire un choix" Paradoxalement, si les trois experts se félicitent sans surprise de la lutte biologique menée sur le raisin marron - et particulièrement Ian Macdonald (l'Afrique du Sud a déjà mené 50 expérimentations dans ce domaine !) - ces derniers soulignent qu'en 1989 leurs préconisations ne se limitaient pas au seul rubus avec notamment une alerte quant au... goyavier, qui n'a depuis cessé de progresser. En filigrane, la lutte contre le rubus, grande cause "péi" de ces vingt dernières années, aurait en partie occulté (médiatiquement et... financièrement) la lutte contre d'autres espèces exotiques. Pour les experts, si la lutte biologique aura permis de régler un "problème épineux", compte tenu de la difficulté, voire de l'impossibilité de venir à bout mécaniquement du raisin marron, la lutte contre les espèces invasives ne devra pas s'arrêter avec sa disparition progressive : "Ce n'est qu'une étape, une situation d'ailleurs sans précédent devant laquelle il ne faudra pas rester inactif", commente Christophe Thébaud. Concernant le goyavier, ce dernier appelle la Réunion à "régler certains conflits d'intérêts, c'est à vous de faire un choix". Alors, le goyavier, peste végétale ou pas

L'armée des pestes végétales grossit

Le journal de l'île de La Réunion, Publié le 6 février 2010

Les toutes premières conclusions de la mission (*) conduite par Ian Mac Donald (notre édition de jeudi) visant à inventorier les plantes invasives présentes en 2010, ont été livrées hier à l'Université. Cette étude, qui va durer au total 35 jours, a marché sur les traces de celle de 1989, menée également par le professeur sud-africain. Les mêmes sites ont été auscultés : 8 dans les forêts primaires, 6 dans les zones forestières déjà perturbées et 6 sur les coulées du Grand Brûlé. Le professeur Mac Donald précise : "Nous avons évalué la fréquence et l'abondance de chaque peste végétale. Pour l'heure, nous n'avons que des grandes tendances et chaque site a des problématiques différentes". L'augmentation nette du goyavier et de l'avocat marron est pourtant générale. La progression de l'arbre aux petits fruits rouges fait reculer les espèces endémiques dans les forêts primaires mais aussi en empêchant les espèces épiphytes (orchidées et fougères) de se fixer puisque son tronc lisse n'est pas adapté. En revanche, la bibasse et l'acacia ont subi une baisse en 21 ans. Dans les strates basses, l'ère de répartition du tabac bœuf, "dont un fruit peut disséminer entre 500 et 600 graines", a explosé.

Les essentielles mesures aux frontières

"Il y a 21 ans, il n'y avait qu'une tâche, aujourd'hui il est extrêmement répandu". Les lianes ne sont pas en restant. Sept nouvelles espèces qui n'étaient pas présentes en 1989 ont été observées. Parmi les anciennes, le framboisier et le raisin marron s'échinent à recouvrir la flore endémique. Ian Mac Donald fait remarquer : "Heureusement que vous n'avez pas de singes ou de cochons, sinon ce serait une catastrophe comme à Hawaï". Il ajoute : "La mouche bleue (ndlr : au cœur de la polémique) est une excellente chose car elle fait reculer le raisin marron". Parmi les nouvelles menaces extrêmement virulentes, les scientifiques citent le cocculus ou le paniflora mollissima. Ce dernier, "certainement importé pour un essai agronomique", avance Dominique Strasberg vice-président du conseil scientifique du Parc, constitue selon Ian Mac Donald "l'ennemi n°1 des années à venir". Sur les anciennes coulées du volcan au Grand Brûlé, le professeur sud-africain tire également la sonnette d'alarme : "Les espèces invasives, notamment le goyavier et le filaos, sont très présentes et détruisent des sites uniques au monde permettant d'observer la reconstitution d'une forêt tropicale". Il rappelle que "la lutte est vaine si des mesures immédiates contre les introductions ne sont pas prises". Sur les actions engagées pour lutter contre ces fléaux, il souligne : "Il y a des signes évidents d'un démarrage, mais le succès est au mieux local et ne concerne que quelques espèces comme l'acacia. Il faut trouver de nouvelles méthodes plus efficaces". Il appelle également "à une meilleure coordination de la stratégie et des moyens" englobant tous les acteurs jusqu'aux douanes et à la filière horticole. Une stratégie de lutte contre les espèces invasives couvrant la détection, les listes, les actions, la coordination... se fait attendre. Bertrand Galtier, le boss de la Diren, promet qu'elle sera ficelée "au cours du premier semestre de cette année"

B.G.

(*) L'équipe comptait aussi avec Wendy Strahm (responsable de la flore à l'IUCN), Stéphane Baret (chargé de mission flore au Parc), Christophe Thébaud (professeur en écologie).

En Nouvelle-Calédonie, joyau de la biodiversité, les cerfs font des ravages
Dépêche AFP NOUMÉA (AFP) - Publié le 11 février 2010



Introduits au 19e siècle, les cerfs sont devenus un véritable fléau pour la nature en Nouvelle-Calédonie, où le statut emblématique de l'animal rend difficile la mise en oeuvre de mesures de régulation de la population.

Le paysage est lunaire. Désertique. Aussi loin que le regard porte, sur une zone côtière du village de Poya (ouest), la forêt a été dévorée, les arbres écorcés, ne laissant subsister qu'un sol aride et jaune.

"Il n'y a qu'en Nouvelle-Calédonie que j'ai vu de tels niveaux de dégâts. Le sol est à nu et ne peut plus jouer son rôle d'éponge, générant inondations lors des fortes pluies et sécheresse le reste du temps", constate Patrick Barrière, biologiste au Centre de Régulation des gros Gibiers (CREG).

Les dommages environnementaux provoqués par les cerfs sont considérables dans cet archipel du Pacifique sud, point chaud de la biodiversité mondiale, dont le lagon est inscrit au patrimoine de l'Unesco. Une dizaine de plantes dont les cerfs se délectent sont menacées d'extinction.

Outre la destruction de forêts, ils constituent également un fléau pour les cultures et les pâturages. Selon les experts, entre 250.000 et 370.000 cerfs, soit davantage que d'humains (250.000 hab.), vivent sur la Grande Terre où l'espèce a été introduite en 1870.

A cette époque, le gouverneur de l'île de Java en Indonésie avait offert une douzaine de spécimens à l'épouse de son homologue en Calédonie.

La population de cerfs a connu un premier pic dans les années 1930, enrayé par le marché alors florissant du commerce des peaux.

Un second pic, durant la Seconde guerre mondiale, a été jugulé par le débarquement massif de soldats américains en Nouvelle-Calédonie, dont le contingent a en partie été nourri par la viande de cerf.



Depuis plusieurs années, le nombre de cerfs s'est à nouveau envolé. Les autorités, qui n'ont pas immédiatement pris la mesure du fléau, ont créé en juin 2008 le Centre de Régulation des Gros Gibiers (CREGG). Avec l'appui des chasseurs, des battues de régulation sont périodiquement organisées, malgré les premières réticences, compte tenu de la position emblématique du cerf dans la société calédonienne. La réglementation de la chasse a en outre été assouplie.

"Le cerf figure sur nos billets de banque. Il a une place à part pour les Calédoniens. D'abord, pour son aspect nourricier et ensuite pour celui de loisir, avec la chasse très pratiquée ici", souligne Marcel Canel, président de la

Fédération de la Faune et de la Chasse de Nouvelle-Calédonie.

Aussi, la notion de régulation a eu du mal à s'imposer dans les mentalités.

"Il est indispensable de réguler, sinon il faudra des méthodes draconiennes comme l'empoisonnement, auquel, par contre, nous sommes totalement opposés", explique M. Canel, dont la Fédération a formé les chasseurs aux battues.

La création par le CREG d'un programme de collecte des mâchoires a permis d'établir à 9.000 au minimum le nombre de cerfs tués à la chasse en 2008 et 25.000 en 2009.

En 2010, une cartographie des zones dévastées par les cerfs devrait être réalisée et un circuit de collecte et de valorisation des cerfs de chasse, en vue de leur commercialisation à l'export et sur le marché local, sera mis en place.